

1 Habitez-vous en zone inondable ?

Thèmes : - Mémoire du risque
- Information du risque
- Perception du risque

Le concours

MEMO'RISKS, ma ville se prépare !

Le concours des Ecoles et les Mairies
pour la Prévention des Risques Naturels



www.mavilleseprepare.fr

www.memorisks.org

-> Un concours pour les Mairies et les écoles

En France, la moitié des communes sont concernées à des degrés divers par les inondations et près de 3 500 000 foyers sont situés en zone inondable.

Dans ces communes, le Maire informe la population au moins une fois tous les deux ans sur les risques qui la concernent. L'école, de son côté, assure une éducation aux risques dans le cadre de l'Education au Développement Durable.

Il y a donc une concordance d'objectifs entre l'établissement scolaire et la collectivité locale. C'est pourquoi l'association **Prévention2000** organise un concours national durant l'année scolaire 2013/2014 qui s'adresse conjointement aux communes et aux écoles situées sur un territoire soumis au risque inondation.



-> Un concours portant sur la mémoire et la perception d'un risque naturel local

Les communes et les écoles sont invitées à travailler ensemble sur la découverte de l'histoire locale des inondations et à créer un dialogue avec les parents d'élèves sur la prévention de ce risque dans la commune.

Avec l'aide de la méthodologie **Memo'Risks** - projet pilote UNESCO et « Bonne pratique 2010 » des Nations-Unies - les élèves auront pour mission de retrouver la mémoire des catastrophes passées et d'enquêter auprès des parents de l'école sur leur perception du risque.



Pour accompagner les enseignants, un outil est disponible gratuitement: le livret d'éducation aux risques conçu par la Fondation « **La main à la pâte** » et l'association **Prévention2000**.

Intitulé *Quand la terre gronde*, cet outil pédagogique est spécifiquement destiné aux enseignants du cycle 3 des écoles primaires. Son ancrage fort dans les programmes scolaires facilite sa pénétration dans les écoles, puis conduit l'enseignant et ses élèves à s'intéresser au risque qui concerne leur territoire de vie.

Il est paru en avril 2012 et déjà diffusé à plus de 6000 exemplaires.

« **La main à la pâte** » accompagne les écoles et les collectivités par des actions de sensibilisation et de formation (animations pédagogiques,

Une restitution du travail des élèves se fera devant les parents, en présence du Maire ou de son représentant. La presse locale sera invitée.

Trois lauréats seront désignés par un jury selon les critères suivants : qualité des témoignages recueillis, pertinence des questions posées, nombre de personnes interrogées, retentissement donné par la Mairie à cette action dans la commune.

-> Un concours qui associe les Acteurs du risque et du Développement Durable en France

Tous les Acteurs de terrain de la prévention des risques et les Acteurs traditionnels du Développement Durable sont invités à s'associer et à promouvoir le concours auprès des collectivités et écoles de leur territoire.

Grace au partenariat conclu avec l'Union Nationale des CPIE, de nombreuses associations « vertes » ont ajouté le thème de la prévention du risque inondation à leur palette d'activité et complètent le maillage du territoire aux côtés des acteurs du risque dans les territoires.

Les EPTB pourront utilement s'appuyer sur ces acteurs de terrain pour porter et accompagner le concours sur les bassins versants.

-> Un concours adossé à une campagne mondiale des Nations Unies

En 2010, les Nations-Unies ont lancé la campagne **Ma ville se prépare !**

*Cette campagne, qui durera jusqu'en 2015, s'adresse tout particulièrement aux Maires et aux responsables de collectivités territoriales dans le monde entier. Elle propose une liste de **10 points essentiels** pour rendre les villes plus résilientes face aux aléas naturels, 10 points qui peuvent être mis en œuvre par les Maires et les gouvernements locaux. L'objectif est d'encourager tous les acteurs locaux à travailler à la réalisation d'un ou plusieurs de ces 10 points.*

*Grâce au concours **Memo'Risks, ma ville se prépare !** les communes ont l'opportunité de travailler sur deux points de la liste établie par les Nations-Unies et participer ainsi à la campagne mondiale.*



-> Un concours qui valorise ses participants et ses partenaires

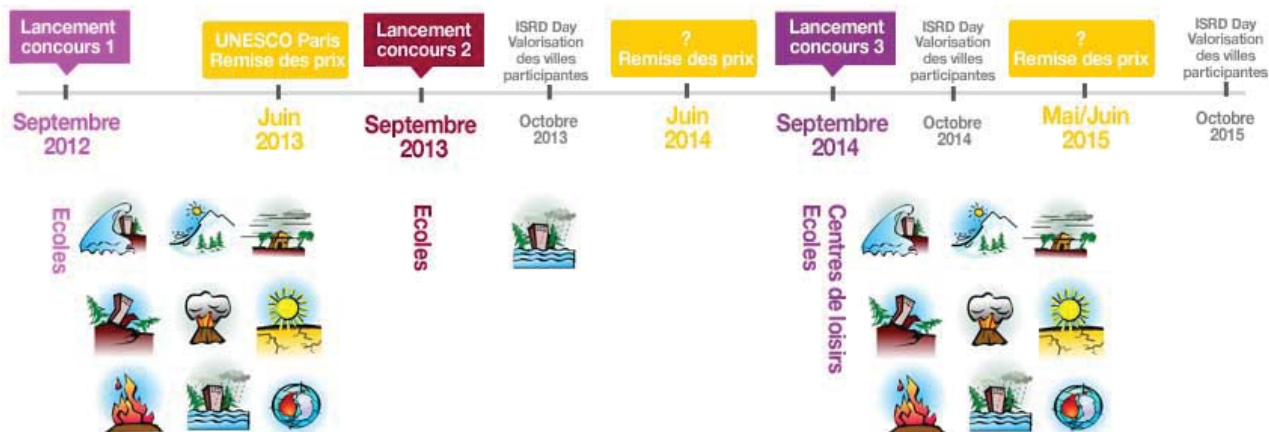


- Les communes participantes au concours seront valorisées lors de la **Journée Internationale de la Prévention des catastrophes naturelles**, en octobre 2014.
- Les témoignages recueillis par les écoles seront publiés sur le site de **l'Institut pour l'histoire et la mémoire des catastrophes**, partenaire du projet.
- **Avec l'ensemble des partenaires**, les trois lauréats nationaux et les lauréats régionaux seront invités pour la cérémonie de remise des prix qui se tiendra en juin 2014, dans un lieu encore à préciser.

Une équipe lauréate est composée d'élèves (au moins deux élèves « ambassadeurs »), d'un représentant de l'école (Directeur ou enseignant) et de l' élu local (ou son représentant).

-> Calendrier et modalités de participation au concours

CALENDRIER



Toutes les informations sur l'édition 2013/2014 du concours seront bientôt disponibles sur le site dédié:

www.mavilleseprepare.fr

Pour toute question sur le concours, contacter :
Olivier Schick, Association Prévention2000

concours@mavilleseprepare.fr – Tel +33(0)2 47 20 00 28.



Ma ville se prépare!

ANNEXE

MEMO'RISKS

- 1 - Ils en parlent
- 2 - Exemple d'enquête sur le terrain
- 3 - Les partenaires du concours
- 4 - La campagne des Nations Unies « Ma ville se prépare »

www.mavilleseprepare.fr

www.memorisks.org



Message de Margareta Wahlström, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes

La participation citoyenne et l'éducation au risque représentent deux composantes majeures des dix recommandations essentielles que le secrétariat de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes des Nations Unies (ONU/SIPC) et ses partenaires clés ont dressé dans le cadre de la campagne mondiale « Ma ville se prépare ! ». Cette action internationale vise à soutenir les efforts des gouvernements locaux, maires et responsables politiques en vue de rendre leurs territoires et circonscriptions plus résilients aux catastrophes.

En favorisant une action conjointe des élus locaux avec la communauté locale, notamment les enfants et les représentants des écoles, dans le domaine de l'évaluation des aléas naturels et de la protection de l'environnement, le concours « Memo'Risks, ma ville se prépare » apporte une solution originale aux élus pour traiter des questions environnementales et de développement sous une forme à la fois éducative et ludique.

Je souhaite apporter mon soutien actif à cette excellente initiative qui, je l'espère, s'expatriera hors de nos frontières afin d'engager une mobilisation politique accrue au niveau local et national en faveur de la réduction des risques de catastrophes. J'invite les élus à inscrire leurs écoles à ce concours et à s'associer à la campagne mondiale des Nations-Unies 2010-2015 « Ma ville se prépare ! ».

Amicalement,

Margareta Wahlström

Christian Kert



Député des Bouches-du-Rhône, Président du Conseil d'Orientation pour la Prévention des Risques Naturels Majeurs (COPRNM), Président de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN).

On connaît la difficulté que doit surmonter toute politique de prévention. Tant qu'il n'y a pas de catastrophe, le message en faveur de la prévention est quasiment inaudible. Survient un désastre et chacun, alors, se tourne vers les pouvoirs publics pour savoir si le même phénomène pourrait survenir chez soi et si oui comment on doit s'y préparer. L'information citoyenne est donc un élément essentiel dans toutes actions de Prévention et si celles-ci s'élaborent au niveau de la commune, elle a encore plus de chance, de toucher la population la plus exposée.

Aussi avec le concours « Ma ville se prépare » auquel vous participez, vous vous placez au cœur du dispositif qui se met en place afin que chaque territoire soit suffisamment sensibilisé au risque naturel local : adoption des PPRN et des plans communaux de sauvegarde . Les établissements scolaires doivent y être également associés et la démarche ainsi entreprise est conforme à la nécessité d'une éducation aux risques.



Marie-France Beaufile

Sénatrice d'Indre-et-Loire, Maire de Saint-Pierre-des-Corps, Vice-présidente de l'Association française de prévention des catastrophes naturelles (AFPCN)

La connaissance et la conscience constituent les meilleurs remparts contre la peur qui nous conduit à faire bien souvent des bêtises ! Cela s'applique aussi aux risques, qu'ils soient naturels ou liés aux activités humaines.

Le concours Memo'Risks des mairies et des écoles, qui vous est ici proposé, est une des façons de s'approprier la connaissance et la conscience de votre environnement. Pour mieux prévenir. Pour réagir plus efficacement, lorsque le risque survient, car il peut parfois grandement déstabiliser notre univers quotidien. Le maire et les élus, au sein des communes, ont le devoir d'informer les habitants de ces risques, et de prendre des mesures pour en limiter les effets. Mais votre engagement, votre participation sont absolument essentiels pour réussir!



Alexandros Makarigakis

Chief of Unit a.i.
Cross-Cutting Thematic Unit on Disaster Risk Reduction
UNESCO, Paris

Les catastrophes naturelles augmentent en fréquence, en complexité, en portée et en capacité de destruction. Le document final de Rio + 20 appelle à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience aux catastrophes qu'il faut traiter avec un sens renouvelé de l'urgence dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

L'UNESCO fournit à ses États membres des services et des conseils au niveau de l'avancement des connaissances et des techniques de surveillance des risques, de la promotion de l'innovation et de la technologie en matière d'alerte précoce et d'atténuation, de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la communication relative à la préparation aux catastrophes et à la reconstruction post-catastrophe.

L'UNESCO est fière d'être associée à l'Initiative Memo'Risks, ma ville se prépare! qui fait écho au principe que 'pour avoir un futur, on doit connaître son passé'. Préparer la prochaine génération de citoyens bien informés et actifs dans la gestion et la réduction des risques de catastrophes nous permet d'être optimistes sur l'avenir.

2 – Exemple d'enquête sur le terrain

⇒ Une enquête sur le risque d'inondation – Grenoble 2013

Menu | Contenu 06 mar. 3.6° / 9.6° | Qualité de l'air: 5 ACCÈS MonGrenoble

ACCÈS

À LA UNE DÉMARCHES & SERVICES MÉDIAS PARTAGE POLITIQUES PUBLIQUES CULTURE GRENOBLE CHANGE PROXIMITÉ ESPACE ASSOS

VILLE DE GRENOBLE Grenoble.fr

MAIRIE CADRE DE VIE EDUCATION ET JEUNESSE SOLIDARITÉS CULTURE SPORTS ET MONTAGNE ECONOMIE INTERNATIONAL

Accueil / Cadre de vie



DEUX ÉCOLES PARTICIPENT AU CONCOURS MEMO'RISKS

“ Deux écoles grenobloises postulent au concours national « Mémo'Risks, ma ville se prépare ». La Ville de Grenoble et les écoles travaillent main dans la main pour une ville plus résiliente.



CADRE DE VIE

- Les grands projets
- Grenoble Facteur 4 : pour une ville solidaire et durable
- Urbanisme
- Logement
- Déplacements
- Stationnement
- Risques majeurs
- Environnement
- Propreté
- Prévention et sécurité
- Internet à Grenoble

CARTE DES SECTEURS

Cliquez sur votre lieu d'habitation pour accéder à de l'actualité et des services de proximité



SECTEUR 1
Berriat, Saint-Bruno, Europole, Centre, Gare Bastille, Eaux-Claire Nord, Jean Macé.

LIENS INTERNES

- Risques majeurs

ACTUALITÉS

- Au parc, allons tranquilles !
- Stationnement autour du chantier de la piscine Chorier-Berriat
- La Charte pour la qualité de la vie nocturne

Sous l'impulsion d'Éléonore Perrier, Conseillère municipale déléguée à la Sécurité civile, la Ville de Grenoble a lancé, à l'automne 2012, un appel à candidature à l'ensemble des écoles élémentaires de la commune en leur proposant de participer au concours national « Mémo'Risks, ma ville se prépare ». Ce concours, lancé par l'association "Prévention 2000" en partenariat avec la Fondation "La Main à la pâte", aide les enfants à prendre conscience des risques majeurs qui concernent leur commune, les sensibilise et les informe sur la prévention mise en place pour y faire face.

Quatre classes de l'école Lucie Aubrac et de l'école Anthoard se sont aventurées dans ce concours après une réunion de présentation qui s'est tenue en décembre dernier à l'Hôtel de Ville en présence de l'ensemble des partenaires de l'opération. Déplacements sur le terrain pour identifier les secteurs à risques, enquêtes auprès des parents sur la connaissance des consignes de sécurité et collecte d'information sur la mémoire des risques auprès des Archives Départementales, sont autant d'actions qui amèneront sur le terrain les écoliers et leurs professeurs.

Le service Sécurité Civile de la Ville, épaulé par l'Institut des Risques Majeurs et le spécialiste géographe et historien Jean-Pierre Charre, accompagnera ces classes jusqu'à la restitution du dossier final auprès du jury au mois de mai... avec l'objectif de faire partie des lauréats récompensés un mois plus tard dans le cadre prestigieux de l'UNESCO à Paris.

La ville de Grenoble et les écoles travaillent main dans la main pour une ville plus résiliente.

Tags : Cadre de vie

Partager cet article :



AJOUTER UN COMMENTAIRE

Merci de poster ici votre commentaire

Pour que votre commentaire soit publié immédiatement, **devenez membre**. Votre réaction apparaîtra dès que vous l'aurez envoyée.

Vous pouvez également commenter cet article sans vous inscrire, mais votre message n'apparaîtra en ligne qu'**après modération et conformément à notre charte des commentaires**.

Votre pseudo *

Votre message *

3 – Les partenaires du concours

Prévention 2000

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

L'association, créée en 1997, travaille sur la prévention des risques naturels et technologiques. Agissant comme un « Think Tank », l'association conçoit des stratégies éducatives visant à une meilleure diffusion locale de la conscience du risque. Prévention2000 a été récompensée par un prix des Nations-Unies en 2003, témoignant de la reconnaissance internationale de son savoir-faire. Memo'Risks est son projet phare ; il s'agit d'une méthodologie adaptée pour les enfants qui sont invités à enquêter sur un risque local et à devenir acteurs de l'information pour leur communauté.

Site : www.prevention2000.org



Memo'Risks a été sélectionné comme Projet Pilote pour la conférence mondiale de l'UNESCO pour l'éducation au développement durable.



Memo'Risks a été choisi par les Nations Unies comme « Bonne Pratique 2010 » en matière de prévention et d'éducation aux risques naturels, parmi les 14 retenues au niveau mondial.

Prévention 2000 est l'organisateur du concours « Memo'Risks, ma ville se prépare ! »



FONDATION
La main à la pâte

La main à la pâte a été créée en 1996 à l'initiative de Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992, dans le but de rénover l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école primaire en favorisant un enseignement fondé sur une démarche d'investigation scientifique.

L'association travaille avec le soutien de l'Académie des sciences (Institut de France) et du ministère de l'Éducation Nationale. Elle bénéficie d'un partenariat avec l'institut national de recherche pédagogique (devenu l'Institut français de l'Éducation en 2011) et l'École normale supérieure de Paris.

La démarche pédagogique préconisée privilégie la **construction des connaissances par l'exploration, l'expérimentation et la discussion**. C'est une pratique de la science en tant qu'action, interrogation, investigation, expérimentation, construction collective qui est visée et non pas l'apprentissage d'énoncés figés à mémoriser. Les élèves réalisent eux-mêmes des expériences, pensées par eux, et discutent pour en comprendre l'apport.

Site : www.fondation-lamap.fr



UNESCO

L'UNESCO est étroitement associé à la sensibilisation du grand public et à l'amélioration de l'éducation sur les catastrophes naturelles, deux façons certaines d'aider les populations vulnérables à faire face aux risques naturels.

Pour l'UNESCO, l'éducation est considérée comme un élément essentiel des stratégies de réduction des risques liés aux catastrophes naturelles.

Site : www.unesco.org



UNISDR

L'UNISDR est la tête de pont dans le système des Nations Unies pour la coordination de la prévention des catastrophes.

Elle assure des synergies entre les activités de prévention des catastrophes du système des Nations Unies et les organisations régionales et les activités dans les domaines socio-économiques et humanitaires.

Le renforcement de la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes a été adopté par la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes qui s'est tenue au Japon (Kobe) en Janvier 2005.

L'UNISDR est chargée de la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques.

Site : www.unisdr.org



L'Association française des Établissements publics territoriaux de bassin

L'AFEPTB créée en 1999 a pour but de promouvoir l'aménagement intégré et le développement durable des bassins hydrographiques, d'ouvrir le dialogue avec tous les acteurs intéressés au présent et à l'avenir des fleuves et rivières, en particulier en France et en Europe. L'Association regroupe aujourd'hui 26 collectivités territoriales de bassin versant constituées en EPTB dont elle est l'interprète auprès des pouvoirs publics.

Site : www.eptb.asso.fr/



L'Association des Maires Ruraux de France

L'AMRF fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France.

Elle s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité.

Créée en 1971, l'AMRF rassemble ainsi près de 10 000 maires ruraux, regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.

Site : www.amrf.fr



L'Union Nationale des Associations de Lutte contre les Inondations

L'UNALCI-France-Inondations fédère des associations réparties sur tout le territoire national. Elles œuvrent pour la défense des victimes d'inondations et pour la recherche d'une meilleure maîtrise des phénomènes hydrologiques. L'UNALCI se donne pour tâche de centraliser les expériences locales et de les porter au plus haut niveau. Elle veut peser sur les décideurs pour créer une dynamique de concertation puis d'action.

L'UNALCI soutient le concours des Mairies et des écoles dans les territoires. Les associations adhérentes désireuses d'apporter leur soutien et de participer au concours des Mairies et des Ecoles « Ma ville se prépare ! » solliciteront leurs élus locaux .

Leurs membres porteront témoignage dans les écoles sur la mémoire locale du risque inondations.

Site : www.unalci-france-inondations.org



Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI)

Le CEPRI est une association de collectivités territoriales, créée le 1er décembre 2006. Elle se veut être l'un des acteurs engagés pour la réduction de la vulnérabilité des territoires. Comme le résume un élu membre de l'association : « *Le CEPRI a un rôle de synergie sur le plan technique mais aussi une fonction fondamentale d'interface efficace et reconnue entre les collectivités locales et l'Etat* ». Pour les élus, cela consiste à relever le défi que le territoire, dont ils ont la responsabilité, vive et se développe en intégrant les conséquences à attendre des inondations, de sorte qu'il puisse se relever au plus vite et retrouver un niveau de fonctionnement normal, après un événement grave.

L'association comprend aujourd'hui une soixantaine de membres, répartie sur l'ensemble du territoire national dont des associations nationales de collectivités territoriales (AMF, ADF, AMRF, AF-EPTB) et des collectivités territoriales (Communes, Intercommunalités, Départements et Régions).

Site : cepri.net



La Fédération des conseils de parents d'élèves

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves.

Fondée en 1947, la Fédération des conseils de parents d'élèves est reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Elle est présente dans la plupart des établissements où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. La FCPE est une force de proposition et d'action.

La FCPE compte aujourd'hui 310 000 adhérents, 65 000 parents d'élèves élus aux conseils d'école et aux conseils d'administration, 10 000 conseils locaux, 100 associations départementales et extra-métropolitaines et des représentants dans les établissements français à l'étranger.

Au total, 1 600 000 familles ont voté pour la FCPE aux dernières élections.

Site : www.fcpe.asso.fr



Enseignement Catholique

L'enseignement catholique participe au service public d'éducation auprès de plus de 2 millions d'enfants et de jeunes.

De par son projet éducatif, il promeut tout ce qui concerne l'éducation à l'universel, au développement et l'engagement solidaire. Il souhaite par là sensibiliser aux grandes questions actuelles qui se posent au monde d'aujourd'hui, discerner les défis à relever, inciter à participer activement aux actions collectives menées en ce domaine.

En ce sens, l'Enseignement catholique considère comme essentielle la qualité de vie de nos concitoyens et porte une attention particulière à leur cadre de vie. C'est pourquoi il se sent pleinement partenaire de l'opération « Ma ville se prépare » afin de sensibiliser les élèves, mais également leur famille et les adultes de l'établissement, à la prévention des risques naturels.

Site : www.enseignement-catholique.fr



Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (Union CPIE)

Les CPIE agissent dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :

- la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement,
- l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.

En matière de risques majeurs naturels, les CPIE initient et pilotent des actions de sensibilisation des publics, de formation des techniciens, d'appui aux communes dans la mise en œuvre des PCS et des DICRIM...

L'Union nationale des CPIE représente et anime les 80 centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) répartis sur toute la France. Elle regroupe 16 unions régionales, 10 000 adhérents dont plus de 1 000 personnes morales (collectivités, associations, établissements publics) et 1 000 salariés.

Site : www.cpie.fr



Institut pour l'histoire et la mémoire des catastrophe (IHMÉC)

L'institut pour l'Histoire et la Mémoire des Catastrophes a été fondé en 2008 par Serge Tisseron, médecin psychiatre et directeur de Recherches (HDR) à l'Université Paris Nanterre. Sa mission est de favoriser les échanges, notamment générationnels, autour des catastrophes de toutes natures, afin de favoriser la résilience des générations actuelles et futures.

Dans ce but, il a créé, avec le soutien du Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable, le site internet memoiredescatastrophes.org qui favorise le recueil de témoignages et de récits autour des catastrophes, et la création de réseaux communautaires, afin de susciter dans la population un état de vigilance la préparant à faire face à des drames dont on sait aujourd'hui qu'ils sont inévitables.

La connaissance des événements du passé et les échanges intergénérationnels autour d'eux sont une clé essentielle de la capacité de nos enfants à surmonter les aléas du futur. Le site memoiredescatastrophes.org est un outil au service de ce travail.

Site : www.memoiredescatastrophes.org

4 – La campagne mondiale des Nations Unies



« Ma ville se prépare ! »

Les Nations Unies se sont dotées d'une structure dédiée à la prévention des catastrophes naturelles : l'International Strategy for Disaster Reduction (ISDR) qui coordonne les activités de prévention des risques, agit auprès des gouvernements et conçoit des campagnes de sensibilisation.

En 2010, l'ISDR a lancé la campagne « Ma ville se prépare ! » qui se poursuivra jusqu'en 2015.

Cette campagne s'adresse aux Maires et aux responsables de collectivités territoriales.

La campagne propose une **liste de dix points essentiels pour rendre les villes résilientes**.

Deux points concernent spécifiquement l'information des populations et l'éducation des enfants :

- *Mettre en place une organisation et une coordination pour comprendre et pour réduire le risque de catastrophe, basées sur la participation de groupes de citoyens et de la société civile. [...]*
- *S'assurer que des programmes d'enseignement et de formation sur la réduction des risques de catastrophe sont en place dans les écoles et les communautés locales.*



Pour adhérer à cette campagne, les Maires et responsables de collectivités territoriales doivent s'engager à appliquer dans leur ville un ou plusieurs des "Dix points essentiels"

Margareta Wahlström, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Prévention des risques de catastrophes : « *le succès de la campagne se mesurera au nombre de maires et de gouvernements locaux qui s'engageront* ».

Faites en sorte que votre mairie et votre gouvernement local s'engagent dans ce programme !